L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 JUILLET 1877. 50me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN 8 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Par H. Stern & Co., au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Faïence.—Voir l'annonce de D. E. Morphy & Son.

Les scandales parlementaires en France.

Les partisans sincères du système représentatif, les véritables amis de la liberté et tous les étrangers qui ont des sympathies pour la France, ont dû être profondément attristés des scandales qui ont signalé les séances des chambres françaises à l'occasion de la dissolution. De pareilles scènes sont bien faites pour dégoûter une nation du parlementarisme, et, lorsque les partis en arrivent à de telles violences de langage, il y a lieu de craindre que la liberté ne périsse au milieu des orages que ces violences peuvent provoquer. Il n'y a qu'un seul espoir selon nous, de voir la nation française éviter le double écueil de la révolution ou de la réaction, c'est qu'éclairée par les fureurs des partis, la masse des électeurs ne se rallie à la constitution et au gouvernement du Président.

Les journaux de l'opposition dénoncent justement les excès du groupe des ultra-bonapartistes, mais passent sous silence les interruptions inconvenantes qui ont accueilli au sénat la lecture du message du président, et les désordres et les violences des hommes de la gauche pendant les discours des ministres. Pour nous, les uns comme les autres ont mérité un blâme sévère, et l'on comprend que ces séances scandaleuses aient inspiré au *Paris-Journal* les réflexions suivantes :

La France ressentira un coup pénible en voyant à quels excès ses représentants en sont venus, et si on lui demandait son avis là dessus, nous ne sommes pas disposés de penser que sous l'influence de la séance à laquelle nous venons d'assister, dont nous sommes sortis le cœur navré, elle désértera volontiers quelques de ceux qui ont fait partie de la chambre actuelle, ne doit faire partie de la chambre prochaine, tant est grande l'horreur que les excès auxquels nous venons d'assister sont faits pour inspirer !

La *Patrie* s'exprime ainsi sur le même sujet :

Si les événements des derniers mois, surtout ces deux dernières semaines, n'avaient pas rendu la dissolution absolument opportune et désirable, les incidents de la dernière journée parlementaire eussent suffi à eux seuls pour la rendre inévitable.

Jamais, en effet, depuis plus de six années que nous assistons aux transports d'une politique malheureusement dévoyée, nous n'avons entendu dans une enceinte parlementaire semblables grossièretés, jamais nous n'avons été témoins de pareilles violences.

L'*Ordre*, journal impérialiste, dit de son côté :

Jamais nous n'avions assisté encore à un spectacle plus navrant, et, disons le mot, plus odieux que celui que le parlement vient de nous offrir. Le régime parlementaire n'eût-il contre lui que ces scandales, que ce serait assez pour le condamner comme un attentat permanent à l'honneur de notre pays.

Nous bornons là nos citations. Peu de journaux sont assez impartiaux pour distribuer le blâme également. Quelques uns vont jusqu'à faire un titre de gloire aux interrupteurs des scandales qu'ils ont donnés.

Si les électeurs français sont sages, ils épargneront à la prochaine Chambre la présence de ces champions du désordre parlementaire, à quelque parti qu'ils appartiennent. D'un autre côté, l'un des premiers devoirs de la Chambre sera d'adopter des règlements qui rendent impossible le retour de pareilles scènes. La privation du traitement et l'expulsion de la séance auraient bien vite raison des interrupteurs. Le droit du pays tout entier ne doit pas être sacrifié au droit individuel de quelques représentants turbulents.

MONSIEUR DE FOURTOU.—Le remarquable discours prononcé par M. de Fourtou, ministre de l'intérieur, le place au premier rang des hommes d'Etat que compte le parti conservateur en France. L'opposition ne savait lui reprocher que ses anciennes opinions impérialistes, mais la netteté de ses déclarations a fait justice de ce reproche.

Voici ce que dit M. Gaillardet dans sa correspondance au *Courrier des Etats-Unis* :

La vérité est que M. de Fourton n'est pas si impérialiste qu'on le croyait et qu'il se croit, lui, un sentiment de bonne foi. C'est du moins ce que m'assure un de ses amis intimes auquel il disait tout récemment : "Je ne m'associerai à aucun acte inconstitutionnel, et si on le tente, je rentrerai dans la vie privée, sans qu'on puisse rien me reprocher d'illégal."

HISTOIRE DES SOCIÉTÉS MYSTIQUES DU SUD.—Nous lisons dans le *Evening News* de Mobile, que M. T. U. De Leon, écrivain distingué du Sud, s'occupe en ce moment d'écrire l'histoire des "Sociétés mystiques ou secrètes" du Sud. Son ouvrage qui paraîtra à l'automne, contiendra des rapports condensés de toutes les processions depuis les premières parades des Cowbellions jusqu'à cette année.

VIE DU PÈRE PIRIX.—Nous avons reçu de M. P. F. Gogarty, libraire rue du Camp No 151, un exemplaire de la vie de Pirix, ouvrage qui vient d'être publié à New York et qui offre un vif intérêt d'actualité au moment où l'attention du monde catholique se reporte sur le vénérable chef de l'Eglise. L'auteur de ce livre est le révérend Richard Brennan, curé de l'église Ste. Rose, de New York. L'ouvrage forme un beau volume bien imprimé de 280 pages et est illustré de portraits et de gravures. En tête se trouve le portrait du Saint-Père.

Etoffes de blanc, lisions, toile, soieries, bonneterie, etc., à vendre à bas prix, chez B. & W. Croner, 147 rue du Canal.

Les meilleurs Thés et les meilleur marché en ville, au grand dépôt de Thés, No 5 rue du Camp.

Les chars *verts* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans vont directement au Fair Grounds en partant de la Statue de Clay.

INSTITUTION D'AQUIN—Cette institution, dirigée par Mlle H. Fitzgerald, est une des plus anciennes et des plus florissantes de la Nlle-Orléans. L'enseignement, confié à des professeurs d'un mérite supérieur, comprend toutes les branches d'une éducation complète. Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce insérée plus loin.

ENTRE AMIS.—Dis donc, tu es du Midi, toi !

—Et oui donc.

—Je parie que tu n'a jamais vu des chalands plein une maison.

—Non, mais j'ai vu une maison pleine de chalands.

—Oh ça !

—A l'Etoile Rouge soin Douane et Bourbon. Tout le monde s'y chausse, et très bien.

Bon café Rio grillé et moulu à 25 cts la livre au grand dépôt de T. 5 rue du Camp.

PIANOS PLEYEL ET AUTRES—La maison Grunewald, de la Nouvelle-Orléans, ayant la seule agence dans les Etats du Sud, de la maison Pleyel, Wolff & Co. peut livrer les pianos de la célèbre marque Pleyel aux conditions les plus avantageuses, et avec des facilités de crédit. On trouvera aussi dans les vastes magasins de M. L. Grunewald, rue Baronne, de grands assortiments des meilleurs pianos et orgues de facteurs américains et européens, un choix considérable de tous les instrument et articles de musique.

Véritable café de Java du gouvernement, grillé ou moulu à 40 cts la livre, au grand dépôt de Thé, 5 rue du Camp.

Nécessité d'un traité de commerce entre les Etats-Unis et la France.

La crise politique qui a éclaté en France, a obligé le gouvernement de ce pays à ajourner la conclusion des nouveaux traités de commerce avec plusieurs des puissances européennes. Si, comme nous l'espérons, il sort des élections de septembre une solution qui consolide la Constitution actuelle et qui donne quelque stabilité au gouvernement, il sera permis de reprendre l'œuvre interrompue et de compléter un ensemble de traités propres à développer les relations commerciales de la France avec les autres nations. Il serait à désirer que des efforts fussent faits pour amener le Congrès des Etats-Unis à consentir à un traité de réciprocité.

On ne saurait se faire une idée exacte du tort que font aux grands intérêts d'un pays, la guerre que se livrent les partis dans les arènes parlementaires.

Aux Etats-Unis comme en France, les affaires sérieuses ont été négligées et tout le temps des législateurs a été absorbé par ces luttes ardentes dans lesquelles les ambitions et les rivalités personnelles jouent un plus grand rôle que le patriotisme. Les énergumènes du parti radical aux Etats-Unis menacent de renouveler cette lutte dans la prochaine session. Nous espérons qu'ils ne réussiront pas et que le Congrès pourra enfin aborder les questions financières, économiques et commerciales dont la solution est si impatiemment attendue par les intérêts en souffrance. Parmi ces questions, on doit placer en première ligne une réforme intelligente des tarifs qui ont été établis pour satisfaire des coteries et non les intérêts généraux du pays.

Nous recevons avec la lettre suivante de M. Person, président de la Chambre de commerce d'exportation de Paris, un extrait du rapport présenté par M. J. Levois, sur le renouvellement des traités de commerce. Ce rapport, comme on le verra, expose en termes aussi clairs que concis, les raisons qui militent en faveur de la conclusion d'un traité de réciprocité entre les Etats-Unis et la France.

Paris, le 20 juin 1877.

Monsieur F. Limet, à la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Pour satisfaire au désir du Comité de la Chambre du Commerce d'Exportation de Paris, j'ai l'honneur de vous adresser en votre double qualité de directeur du journal l'ABEILLE de la Nlle-Orléans et de membre de l'enquête sur la Navigation, l'Immigration et le Commerce français à la Nouvelle-Orléans effectuée par M. le vicomte Paul d'Abzac, un extrait du procès-verbal de la séance du 7 juin sur les avantages que retireraient les deux pays par la conclusion d'un traité de commerce.

La Chambre a fait parvenir cette communication à Monsieur le ministre de l'Agriculture et du Commerce en exprimant l'espoir qu'elle serait prise en considération. Si vous croyez, monsieur, qu'elle puisse intéresser vos lecteurs, je vous serai fort reconnaissant de lui donner place dans votre estimable journal.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Président, A. PERSON.

CHAMBRE DU COMMERCE D'EXPORTATION.

(Extrait du Procès-Verbal de la séance du 7 juin 1877.)

La question du renouvellement des traités de commerce, étant à l'ordre du jour, nous avons pensé qu'il était du devoir de notre Chambre de mettre à nouveau en évidence les avantages réciproques qui résultent, pour les pays contractants, de ce mode d'entente.

Chaque nation possède par son sol, par son génie artistique, par ses aptitudes industrielles et commerciales, certains dons naturels, certaines qualités, certains moyens d'actions qui lui sont propres, mais qui connus et appliqués par les autres nations, aident au progrès, et donnent ce bon résultat, d'augmenter le bien-être général, et par suite la production et la consommation.

Dans cet ordre d'idées, notre conviction profonde est, que toutes les grandes nations du monde civilisé, se doivent à elles-mêmes de faciliter par tous moyens, le grand mouvement des échanges, auxquels ne doivent se tenir en dehors de ce rôle vrai.

Une des grandes nations, celle qui par ses idées progressistes, a plus que toute autre sa place bien indiquée dans ce mouvement, dont elle devrait être la tête, se tient cependant encore à l'écart, nous voulons parler de l'Amérique du Nord.

Les Etats-Unis, possédant l'outillage agricole le plus pratique et le plus varié, le sol fournit en abondance presque toutes les matières premières nécessaires aux besoins de la consommation de toutes les industries du pays, ses fabriques nombreuses, telles qui peuvent vivre, dit pris un tel développement, qu'elles défient la concurrence étrangère, et, si ses produits fabriqués, étaient admis sur les marchés d'Europe, à des droits modérés, ils pourraient souvent lutter avec nos produits similaires, tandis que faute de débouchés extérieur, ils encombrent leur marché, qui bien que très grand consommateur, ne peut absorber une telle masse de produits, de là, avilissement de prix, chômage, etc.

Notre Chambre n'a pas à apprécier les motifs qui jusqu'à ce jour, ont empêché la nation américaine d'entrer dans la voie de la liberté commerciale, ces questions doivent être discutées et résolues chez elle et par elle, mais nous avons pensé, qu'après nous avoir fait examiner et apprécier ses produits à l'Exposition de Philadelphie, elle se devait à elle-même de les faire connaître au monde entier, qui, bon juge, les achètera ce qu'elle fabrique mieux qu'une autre nation.

Mais, comme en toutes choses, la balance doit être égale, il faudrait que les pays contractant avec les Etats Unis, obtinssent à titre de réciprocité, de pouvoir faire admettre leurs produits sur les marchés américains, à des droits modérés.

Nous pensons que le principe de la liberté commerciale gera admis et appliqué aux Etats-Unis dans un temps donné, mais comme il serait préférable pour tous que ce soit aujourd'hui plutôt que demain, nous avons confiance que nos quelques remarques qui sont *pratiques* et non *sentimentales*, seront prises en bonne considération, aussi bien de ce côté, que de l'autre côté de l'Océan.

Signé : Le Président, A. PERSON.

Le Rapporteur, J. LEVOIS.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie, coin Chartres et Bienville, vient de recevoir les numéros du 23 juin de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

FIN DE VENTE D'ARTICLES D'ÉTÉ.—La maison Fellman Bros, rue du Canal 133, annonce aujourd'hui que pour faire place aux articles d'automne, elle offrira dans les 30 jours qui vont suivre tout son stock d'été à des prix ne redoutant aucune concurrence. Il y aura donc pendant ces 30 jours beaucoup d'excellents marchés à faire en toutes sortes d'étoffes de saison Nous engageons les dames à profiter de cette offre libérale.

Grande vente d'étoffes de saison chez B. & W. Croner, 147 rue du Canal.

Les chars *rouges* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans partant du Marché Français, et les *verts* et les *bleus* de la Statue de Clay se rendent au Fair Grounds.

Faites l'essai du meilleur Thé Oolong qui se produisa à $1 la livre au grand dépôt de Thés.

Un second grand envoi de chemises vient d'être reçu chez Victor Nippert. Outre un duplicata des célèbres chemises de $24 à $30 la douzaine, il y a une consignation de 500 douzaines de chemises demi toile à plastrons, à écouler pour le compte du fabricant à $18 la douzaine ; c'est certainement moins que ne coute la fabrication. Ainsi que le dit l'annonce, l'occasion est unique, l'écoulement sera rapide. Que les amateurs se dépêchent

MEUBLES ! MEUBLES !!—Ce n'est pas à tort que la maison de Jos. B. Hubbard, sur coin des rues Remparts et Perdido, est appelée le "Palais des Meubles". On trouve, en effet, dans cette fabrique, des meubles de tous genres, de toutes formes, de tous styles et de tout prix. Ils sont tous très habilement et très solidement confectionnés. Allez-y et voyez de vos propres yeux.

Les meilleurs Thés et les meilleur marché en ville, au grand dépôt de Thés, No 5 rue du Camp.

Aux Capitalistes, Propriétaires et Citoyens de la Nlle-Orléans.

Les soussignés, présidents de banque et de compagnies d'assurance de cette ville, profondément pénétrés de la grande importance de communications, à l'aide d'un chemin de fer, entre la Nlle Orléans et l'Etat du Texas, croyant que nous n'aurons jamais un moment aussi favorable pour établir la voie et sachant que la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et du Pacifique va demander à notre population de souscrire aux bons de seconde hypothèque jusqu'à concurrence de $675,000 qui serviront à achever le nivellement, à acheter les ponts et le bois de traverses de tout le chemin, de Bayou Gouis à Marshall et Shreveport—travaux qui, une fois terminés, mettront la direction à même de contracter une dette garantie par première hypothèque et qui n'excédera pas $10,000 par mille—ce qui lui fournira les moyens de poser les rails en acier, d'établir des stations, d'avoir des locomotives et des waggons pour deux convois de passagers—aller et retour, quotidiennement, et au moins 800 waggons à fret et des locomotives pour les traîner, mettant ainsi la voie à même de transporter les passagers et le fret, d'une extrémité à l'autre, pour moins de $15,000 par mille, c'est-à-dire la somme la plus minime qu'ait encore coûté, par mille, un chemin de fer de ce pays-ci ou de tout autre pays ; croyant que quelques-uns de nos concitoyens n'ont pas une connaissance suffisante de ces bons ou n'ont pas en eux-ci une assez grande confiance ; donnant que les actionnaires seront en mesure d'achever la voie—les soussignés croient devoir, dans l'intérêt de l'entreprise dont le succès assurerait la prospérité de notre Etat et de notre ville, vous dire qu'après un examen attentif, ils sont persuadés que le chemin sera promptement construit si ces bons de seconde hypothèque sont pris et que ces obligations constituront un excellent placement qui donnera un intérêt de sept pour cent l'an.

Nous sommes d'avis qu'elles seront bien vues sur notre place et acceptées par nos institutions, comme garanties de prêts, aussi aisément que les autres bons sept pour cent de la Louisiane.

Nous les recommandons, sans hésitation, à ceux qui cherchent des placements, car quand la voie sera achevée, le revenu acquittera, bien certainement, non seulement l'intérêt, mais encore donnera de beaux dividendes aux actionnaires.

Si l'emprunt est repoussé, il faudra renoncer à tous les travaux déjà commencés et les souscriptions courront un danger imminent.

Il y aurait honte pour nous à ne pas achever le chemin qui nous reliera au riche Etat du Texas.

Nous prions instamment nos capitalistes, nos corporations et nos citoyens de toutes les classes de souscrire à l'emprunt.

On trouvera des livres de souscription aux bureaux de la compagnie et à ceux de toutes les corporations représentées par les soussignés.

GEO. JONAS, Président Canal Bank.
SAM'L H. KENNEDY, Président State National Bank.
A. BALDWIN, Président New-Orleans National Bank.
E. L. CARRIERE, Président Citizens' Bank.
J. C. MORRIS, Président Hibernia National Bank.
L. B. CAIN, Président Germania National Bank.
DAVID URQUHART, Président New-Orleans Savings Institution.
J. H. OGLESBY, Président Louisiana National Bank.
C. KOHN, Président Union National Bank.
JAMES JACKSON, Vice Président Louisiana Savings Bank.
JNO. T. HARDIE, Président Mutual National Bank.
THOS. A. ADAMS, Président Crescent Mutual Insurance Company.
ED. A. PALFREY, Président Factor's and Trader's Ins. Co.
JNO. HENDERSON, Président Hibernia Ins. Company.
J. TUYES, Président New Orleans Insurance Co.
M. MUSSON, Président New Orleans Insurance Association.
LLOYD R. COLEMAN, Président M. and Traders' Ins. Co.
ERNEST PRAGST, Président People's Insurance Co.
E. MAIER, secrétaire Germania Ins. Co.
H. PEYCHAUD, Président Hope Ins. Co.
A. CHIAPELLA, Président Union Ins. Co.
W. B. SCHMIDT, Président Teutonia Insurance. Co.

Véritable café de Java du gouvernement, grillé ou moulu à 40 cts la livre, au grand dépôt de Thé, 5 rue du Camp.

Ne vous chaussez qu'à l'Etoile Rouge.

IMPORTANT POUR LES CONTRIBUABLES.—Nous publions aujourd'hui un avis important du colonel Denis, administrateur des finances, aux contribuables, avis contenant le texte de la section 79 de la loi No 96 de 1877, qui est la loi de revenu. Nos législateurs, comme on le verra, ont eu un objet louable en vue, en insérant cette disposition dans la loi. En ce qui concerne nos taxes de ville, le défaut de paiement de ces taxes dans un délai spécifié, entraîne pour le contribuable une pénalité de dix pour cent et les frais de cour et de shérif, et de plus une hypothèque pour tout ce montant est inscrite en faveur de la ville contre le contribuable délinquant.

En donnant à l'Etat, à la paroisse ou à la municipalité, avec le consentement du propriétaire imposé, le pouvoir de transférer tous ses droits à un tiers, la loi a mis ainsi le contribuable à même d'emprunter de l'argent de qui il lui convient pour un mois, deux mois, six ou douze mois. Dans la majorité des cas, à un taux bien au-dessous de celui qu'il serait obligé de payer par suite d'un défaut de paiement résultant d'embarras momentanés, le prêteur étant subrogé à l'Etat, à la paroisse ou à la municipalité et recevant une hypothèque sur la propriété imposée comme garantie du montant du prêt.

Par exemple, prenons un ouvrier ou un artisan qui a un compte ouvert dans une caisse d'épargne ; il peut se trouver hors d'état de payer ses taxes quand elles deviennent exigibles. Sans toucher à la petite réserve qu'il a mise de côté pour les mauvais jours, il peut emprunter de la même banque la somme dont il a besoin pour payer ses taxes à huit pour cent par an, au lieu de subir la pénalité de dix pour cent et les frais de poursuites ; Cela ne fait aucune différence pour lui que sa propriété soit hypothéquée à la banque ou à la ville. Riches et pauvres peuvent s'adresser aux courtiers de la rue Carondelet et emprunter pour cet objet, à un et un demi pour cent par mois pour deux ou trois mois, et éviter encore une perte de cette manière.

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de T, 5 rue du Camp.

L'ANCIENNE ET FIDÈLE VOIE DE JACKSON.

TOUJOURS LA PREMIÈRE.

Cette ancienne voie favorite des voyageurs a été grandement améliorée ses rails sont en acier, elle a de nouveaux ponts de fer et de nouveaux wagons. Les trains y circulent maintenant avec autant de régularité que de rapidité. Ils se relient avec exactitude aux convois des autres lignes. C'est le chemin le plus court et le meilleur vers l'est par Louisville et Cincinnati.

Ceux qui font des voyages de plaisir peuvent, en prenant cette route, aller par Chicago et le Canada, ou par Buffalo et les chutes du Niagara, à New-York et aux villes de bains du Nord, ou même prix que par Louisville on par les lignes de la Géorgie et de la Virginie.

Il y a en vente maintenant, au Bureau du chemin de fer de Jackson, rue du Camp No 22, sous le City Hôtel, des billets d'excursion et de tourisme pour tous les principaux lieux de rendez-vous dans l'Est, le Nord et le Nord-Ouest, par toutes les voies désirables.

Il n'y a qu'un changement de wagon entre la Nlle-Orléans et New-York et les autres villes de l'Est. Pas de changement entre Chicago, Cincinnati, Louisville et la Nlle-Orléans, ou de St. Louis à la Nlle Orléans.

Tous les trains ont des palais-dortoirs.

Prenez donc l'ancien chemin de Jackson.

Les chars *bleus* de la compagnie du Rail-Road d'Orléans débarquent les passagers au Fair Grounds en passant par la route du Bayou St. Jean.

Café de Cordova de choix grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de T, 5 rue du Camp.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Lafayette Y. M. B. A.

La société de Bienfaisance des Jeunes Gens de Lafayette donne aujourd'hui une grande soirée dansante au Jardin de Clarkton. Nos remerciements au comité pour les billets d'entrée qui nous ont été obligeamment adressés.

Grand Pique-Nique Militaire.

La seconde compagnie du régiment d'Artillerie d'Orléans a organisé un grand pique-nique militaire qui aura lieu aujourd'hui, dimanche, à H. Eicke Oak Grove Plantation. Nous prions MM. les officiers d'agréer nos bien sincères remerciements pour l'invitation qu'ils nous ont gracieusement adressée.

Pique-nique au profit de F. Marcs.

Les amis de M. F. Marcs donneront samedi 11 août, un grand pique-nique à son profit, aux Fair Grounds. Le prix d'entrée est de 50 cents. Les billets s'achètent chez M. Jonas Kraemer, No 95 rue Ste Anne ; au café de M. Achille Lafond, à l'Opéra ; et chez M. Hornot, rue St. Antoine No 29.

Le pique-nique des Asiles.

Le capitaine John J. Brown, du bateau à vapeur "Governor Allen" reste fidèle à sa généreuse habitude de chaque année. Il a mis son bateau à la disposition de quinze belles, pour une quinzième excursion annuelle qui aura lieu le jeudi 12 juillet.

Nous remercions le capitaine Brown et M. W. J. Hodgson, maître des cérémonies de leur aimable invitation au pique-nique des asiles.

Tournée Pastorale.

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a quitté la ville, jeudi matin, pour sa tournée pastorale dans les campagnes. Monseigneur est accompagné de son secrétaire particulier, le Très Rév. P. Anatolet.

Les premières paroisses qui doivent recevoir la visite de notre vénérable prélat sont celles des Attakapas.

Demain la confirmation aura lieu à la Nouvelle Ibérie et mardi, à la Fausse Pointe, en la nlle-Iberia paroisse.

Monseigneur compte rester plusieurs jours à la Nouvelle Ibérie et y prendre le repos dont il a très grand besoin, au milieu des chaleurs accablantes de la saison. Les dernières semaines de son séjour en ville ont été très pénibles pour lui, et très fatigantes. C'est au point que, dimanche dernier, il a été fort heureux de pouvoir se faire remplacer pour la confirmation dans l'église St. Pierre, par Mgr Pellicer, évêque de San-Antonio (Texas).

Nous souhaitons et espérons que l'air de la campagne fortifiera la santé de notre premier pasteur.

Propagateur catholique).

Campement sur le bord de la mer.

Ce campement pour 1877 commencera mercredi, 18 juillet, et durera de huit à dix jours. Le lieu est bien choisi et fait face au Golfe du Mexique, à deux milles à l'ouest de Biloxi, à mi-chemin entre la Nlle-Orléans et Mobile, et à quelques centaines de pieds de la ligne du chemin de fer. Diverses compagnies, entre autres celles de Jackson, de Morgan, de Mobile et Ohio, Meridian, Mobile et Montgomery et enfin de Nlle-Orléans et Mobile, ont consenti à faire diminuer des billets à des prix réduits de moitié.

La course entière de la Nouvelle Orléans, au campement, aller et retour, ne coûtera pas plus de $3 20 et de Mobile $2 65. On rendra des billets aux gares dans les deux villes et à la Nouvelle Orléans, au coin des rues Camp et Commune. Les billets seront délivrés jusqu'au 31 juillet. Ils doivent être timbrés au bureau du campement, afin qu'ils puissent servir pour le retour. Les trains de la Nouvelle Orléans partiront de la rue du Canal à 6.45 A. M., à 3:15 P. M. et à 5 P.M. De Mobile, rue du Gouvernement à 5:15 A. M. et à 4:20 P. M.

Condamné.

Charles Lockerby, convaincu d'avoir tué un nommé Kessler, dans un café, rue Esplanade, en 1875, a été condamné au pénitencier pour la vie. M. Luzenberg, avocat du prisonnier a demandé un appel suspensif.

Empoisonnement.

Un nègre, du nom de Wm Washington, faisait depuis plus d'un an, la cour à une négresse nommée Severena Gardner, dans l'intention de l'épouser. Croyant avoir rencontré assez longtemps, il lui demanda, il y a quelques jours, si elle voulait être sa femme. Severena répondit qu'elle était bien fâchée, mais qu'elle avait donné son cœur à un autre. Washington s'en alla tout aussitôt mais pour revenir et offrir un dernier cadeau à sa bien aimée. Ce cadeau consistait en deux ou trois belles pêches rouges, tendres et qui devaient être d'excellent goût.

Il invite Severena à les manger. Des fruits parfois refusent pas. Severena les mange et bientôt après elle était saisie de douleurs atroces. Le Dr Beard appelé, a déclaré que la malheureuse avait été empoisonnée et que sa mort était inévitable. La police court après l'empoisonneur.

Mis sous caution.

Jules Joseph, un *quidam* de la race des affranchis, a été traduit hier devant la Deuxième Cour municipale, sous prévention de vol. Il est son innocence, est accusé de s'être approprié, illégalement, une paire de boucles d'oreilles, évaluée à cent cinquante piastres. En attendant que l'instruction de l'affaire soit fixée, le juge lui a accordé le privilège de fournir caution pour sa sortie de prison.

Cour de police.

A l'audience de vendredi soir, la première affaire appelée a été celle de Sarah Belle alias Mike Hennessey, accusé par M. McCann de faux emprisonnement. Après l'audition des témoins, l'affaire a été mise hors de Cour.

La seconde affaire, Pat Murphy, accusé par Sarah Belle d'être entré chez elle rue Delord, et de l'avoir assaillie sans cause, a été renvoyé de la police. Sarah Belle avait témoigné que Murphy avait forcé sa porte et était entré dans sa maison contre son gré, après lui avoir dit que si elle n'ouvrait pas, il la tuerait. Plusieurs dépositions ont confirmé le dire de Sarah.

Le prévenu, accusé d'assaut et batterie a été porté contre Murphy devant le juge Smith. Nayant pas comparu, Murphy a été envoyé devant la Première Cour de District, sous une caution de $500.

Le patrouilleur Tobias Muller, accusé de négligence de service, et ayant été trouvé dormant dans un wagon, rue Gaienlid, a été bordanné à perdre 10 jours de salaire.

Le patrouilleur Adolphe Reed, trouvé assis dans sa ronde, a été sévèrement réprimandé.

Voilà qui est plus drôle : le policier M. Lynch, accusé d'avoir été trouvé assis et hors de sa ronde, perdra 10 jours de salaire ; et le patrouilleur M. Legerter, trouvé buvant du lait sur le marché, et hors de sa ronde, perdra 5 jours de salaire.

J. Murphy, accusé d'avoir tenu une conduite indigne d'un officier, d'avoir employé un langage obscène à la station, perdra 10 jours de paye.

Affaire de Kitty Leland.

A la même audience, on a appelé l'affaire du patrouilleur N. Glennon, accusé de négligence de service, en arrêtant et en relâchant ensuite les quatre hommes qui avaient commis une violence sur la personne de Kitty Leland, rue Lac, le 8 juin.

Kitty Leland a déposé qu'elle avait engagé l'officier à arrêter les quatre hommes ; qu'il les arrêta en effet mais les relâcha après.

L'officier a été renvoyé de la police.

Kitty a ajouté, dans son témoignage, que depuis qu'elle avait fait l'affidavit, une personne inconnue était entrée chez elle et lui montrant un couteau, s'était menacé de s'en servir contre elle, si elle ne retirait pas son accusation contre les quatre hommes.

Cour Municipale du Deuxième District.

Le siége de cette Cour présidée par le juge Mutenberger se trouvera dès demain, transféré au coin des rues Conti et Royale, dans le local occupé par la Cour Criminelle Supérieure. Ce transfert n'est que temporaire bien entendu, c'est-à-dire jusqu'à ce que les réparations à la bâtisse, coin Chartres et St. Pierre, soient achevées.

Collége du Mount St-Mary.

On connaît la grande réputation de ce collége, établi dans le Maryland à deux milles d'Emmitsburg. Les prix qu'on y distribue aux élèves peuvent être considérés justement comme ayant une haute valeur et nous voyons dans le catalogue de la dernière distribution que plusieurs élèves de la Nlle-Orléans se sont fort distingués dans leurs classes respectives. Ces élèves sont : Henry C. Tedmoulet qui a remporté la médaille d'honneur de la 1re classe préparatoire ; Joseph J. Herrmann, la médaille de la seconde classe préparatoire ; et Emile Z. Tuyes, la médaille de la troisième classe préparatoire. Le collége du Mount St-Mary compte une vingtaine d'élèves de la Louisiane.

Faits divers.

F. J. Fitzpatrick, ex-agent de police, est accusé d'abus de confiance par un courtier de change, Wm H. Barnett.

Un homme de couleur, nommé Scott Mitchell, âgé de 30 ans, employé à bord du bateau à vapeur "Isabelle", s'est noyé accidentellement hier, vers midi, à douze milles au bas du fleuve.

Un affidavit contre Dan McDonald a été fait hier, par deux députés-constables du juge de paix Childress, J. J. Ehrenburg et W. McCloughony, l'accusant d'assaut et batterie.

TEMPERATURE.—7 juillet 1877.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	83	28
Midi.....	94	34
3 P. M.....	92	33
6 P. M.....	87	31

Le meilleur café de Rio grillé et moulu à 30 cts la livre au grand dépôt de Thé, 5 rue du Camp.

LA ROUTE DE LOUISVILLE ET DU PAN HANDLE.

Ce n'est pas tout de voyager, c'est-à-dire de se transporter d'un lieu à un autre, il faut aussi voyager agréablement, échapper aux trop grandes fatigues, prendre les routes les plus faciles, les plus sûres et les plus rapides.

Combien ne voit-on pas de gens qui, sous prétexte de voyages, passent leurs journées à absorber de la poussière sur des chemins arides, sont affreusement cahotés et se privent de sommeil !

Si l'on veut, en se rendant au Nord, éviter toutes ces petites misères, il faut prendre la route si connue de Louisville et du Pan Handle. Il part de la Nouvelle-Orléans pour se relier à cette voie quatre trains par jour, tandis que pour les autres routes il ne part qu'un train par jour. Premier avantage, mais ce n'est pas le seul. En vous installant dans un convol qui quitte la Nouvelle-Orléans pour vous transporter à New York, vous êtes sûr d'y aller tout d'un trait, sans avoir à descendre d'un train pour en rejoindre un autre qui souvent se trouve à une assez grande distance. Donc, pas de courses en omnibus et pas de transfert de bagages. Seulement en arrivant à Cincinnati, et pendant que vous déjeunez, à sept heures et demie du matin, un train différent est substitué à celui d'où vous venez de descendre, et vous y montez pour continuer votre voyage sans même vous apercevoir du changement.

Par les autres routes, il faut se réveiller la nuit pour changer de train. Votre sommeil est interrompu et vous arrivez à votre destination harassé de fatigue. On doit tout faire pour épargner ce désagrément aux femmes et aux enfants. Les pères de famille ne sauraient donc hésiter à prendre la route du Pan Handle pour se rendre à New York ou à Philadelphie. On y voyage avec une grande rapidité, avec la sécurité la plus parfaite et ce confort relatif que l'on apprécie tant quand on a quitté son *home* et qu'on a rompu avec les habitudes du logis.

Le chemin est à double voie, et macadamisé dans toute sa longueur, de sorte qu'on n'y est guère incommodé par la poussière. Les buffets sur la route sont de premier ordre, comme peuvent l'attester tous ceux qui ont déjeuné, dîné ou soupé à Cleveland (Ohio), à Vicksburg, à Altoona et à Philadelphie.

Quant au pays que l'on traverse, il est tout simplement admirable ; et pour des voyageurs qui le plus souvent se moindent en chemin de fer et n'y voient rien à périr, c'est une considération majeure. Comment, en effet, ne pas s'intéresser à un panorama qui varie à chaque courbe du chemin, qui se renouvelle sans cesse, et vous tient perpétuellement sous le charme ! Comment ne pas se sentir rénaître en aspirant à pleins poumons l'air pur et vivifiant des montagnes !

Tous ceux du Sud qui prenez votre essor vers les latitudes septentrionales, croyez-nous, allez demander vos billets à l'excellent colonel Wallington, au bureau des chemins de fer, coin Camp et Commune. Faites-le, et vous nous en serez reconnaissants.

UN BON CONSEIL : chaussez vous à l'Etoile Rouge.

Grande vente d'étoffes de saison chez B. & W. Croner, 147 rue du Canal.

PERCHES POUR CERCLES DE BOUCAUTS.—MM. J. C. Murphy & Co, 50 Peydras, viennent de recevoir un grand envoi de perches vertes pour cercles de boucauts et de barils. Ils les garantissent aux planteurs. Ces perches sont à cette heure en débarquement d'un chaland au pied de la rue Thalia.

Faites l'essai du meilleur Thé Oolong qui se produise à $1 la livre au grand dépôt de Thés.

—No. 2.—

Un bon conseil.—On vous dit tous les jours dans les colonnes des journaux et votre pharmacien vous le répète, d'employer pour votre dyspepsie ou votre affection de foie quelque remède dont vous ne connaissez rien, vous dépensez inutilement beaucoup d'argent, et en sommes vous été découragé. Or, pour vous prouver d'une manière concluante que Green's August Flower vous guérira de votre dyspepsie ou votre affection de foie, avec toutes ses conséquences, telles que : aigreurs, migraines, constipation habituelle, palpitation de cœur, rapport, sentiment de plénitude au creux de l'estomac, jaunisse, langue saburrale, indigestion, étourdissements, humeurs noires, etc., nous vous engageons à aller chez votre pharmacien et à lui demander un échantillon de Green's August Flower, qui vous coûtera 10 cents, et en faire l'essai, en un mot, vous convaincre. Deux doses vous guériront.

Thibodaux, Louisiane, 2 juillet 1877.

Une difficulté personnelle a eu lieu à Thibodaux entre M. B. N. Sims et moi, le 13 juin 1877, par suite d'une impression erronée de ma part du sujet d'un certain fait se rapportant à un certain procès pendant à la Cour de District de la paroisse Assomption et qui avait fait surgir la question d'appel. L'impression erronée dont il s'agit consistait en ce que je croyais que la décision de la Cour de District serait soumise à la décision de M. Sims lui qu'il avait en vue la décision de la Cour Suprême et qu'il n'a jamais eu l'intention de me faire croire qu'il s'agissait de la Cour de District. J'avais cru d'après les conversations que j'avais eues avec lui et mon avocat que la décision de la Cour de District serait finale. Croyant aujourd'hui que mon impression sur ce point était erronée, je rétracte le langage que j'ai employé envers M. Sims, le 13 juin 1877, et je le prie d'agréer mes excuses pour tout ce qui s'est passé à cette occasion.

L. SUTHON.

Témoins :
WALTER GUION,
RUFFIN PEASLEY,
J. S. BILLIU,
J. A. BLANCHARD.

8 juil—1f.

REMERCIEMENTS.

Salle du St. Bernard Steam Engine Fire Co. No 1.

St